

Changements dans la collecte des déchets à partir de 2025



La Communauté de Communes lance un plan d'amélioration de la gestion des déchets

- Enjeu majeur pour notre société: environnement et santé publique
- **Objectifs**
 - Réduire la quantité de déchets produits
 - Valoriser ceux qui ne peuvent être évités en favorisant leur réemploi
- **Principales actions**
 - Mise en place d'une tarification incitative
 - Extension des consignes de tri
 - Tri à la source des biodéchets
 - Lutte contre les « dépôts sauvages »



La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)** **Pourquoi?**

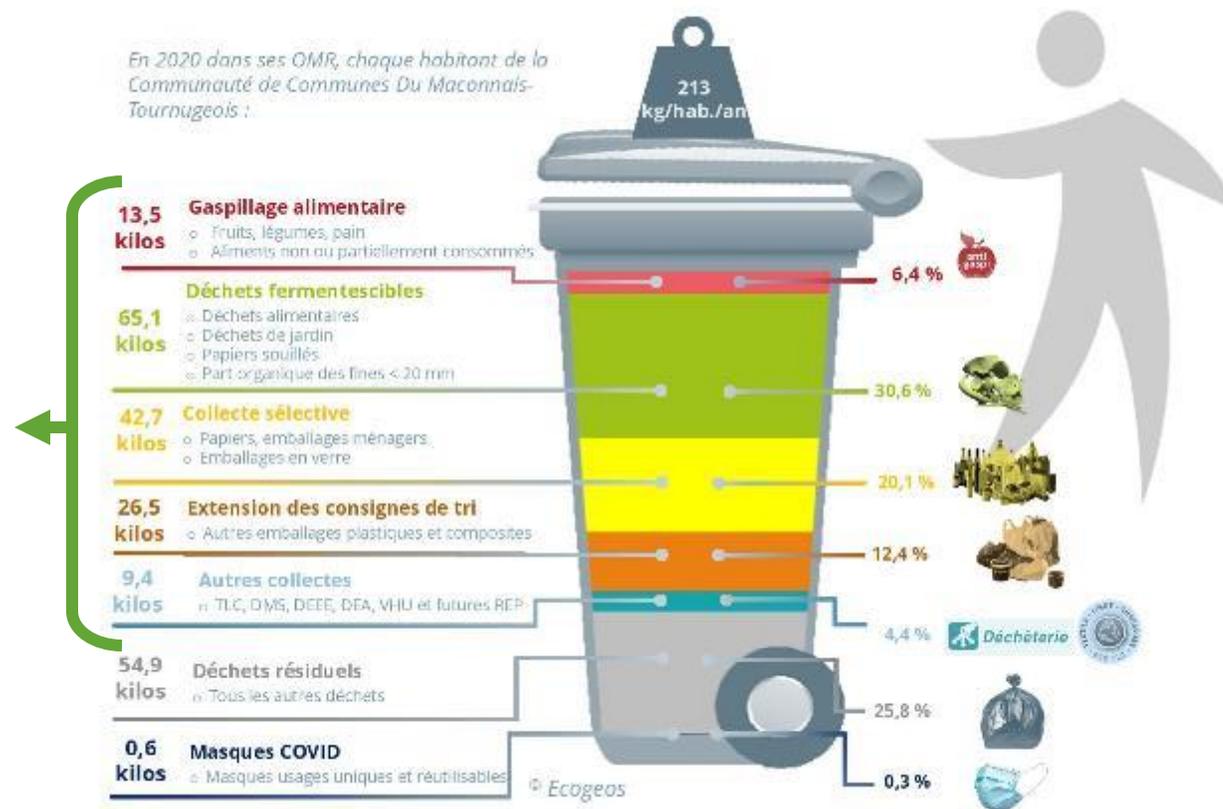
Une législation qui donne le cap

- ↗ de la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (25€/t en 2020, 59€/t en 2024 et 65€/t en 2025)
- Objectifs environnementaux (Loi AGEC 2020, Loi TECV 2015 et PRPGD pour la région BFC) :
 - Réduire de 15 % les déchets ménagers d'ici 2030
 - **Réduire de 50% les déchets enfouis d'ici 2025**



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) Pourquoi?

- En 2020, un habitant du Mâconnais-Tournugeois produisait en moyenne 213 kg par an d'ordures ménagères
- **74% (157.2 kg) auraient pu être recyclés par le tri ou le compostage !**



2024 : Année de transition et d'adaptation

2023

- Enquête terrain
- Distribution des bacs
- Commandes du matériel et du logiciel
- Prévention et communication auprès des habitants

2024

- Distribution des derniers bacs
- Installation de colonnes en centre-ville de Tournus
- Changement des collectes
- Installation du matériel sur les camions et du logiciel
- Prévention et communication auprès des habitants
- **Comptabilisation des levées de bac gris / ouverture de tambour pour information seulement (pas de facturation incitative)**

2025

- **Comptabilisation des levées de bac gris / ouverture de tambour pour facturation incitative**
(Facture en 2026 pour l'année 2025)

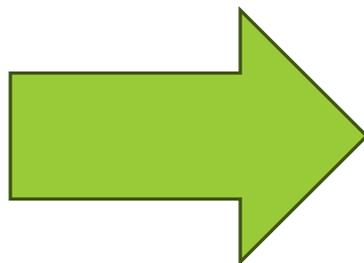
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)



Jusqu'au 31 décembre 2024

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Indexée sur la base foncière

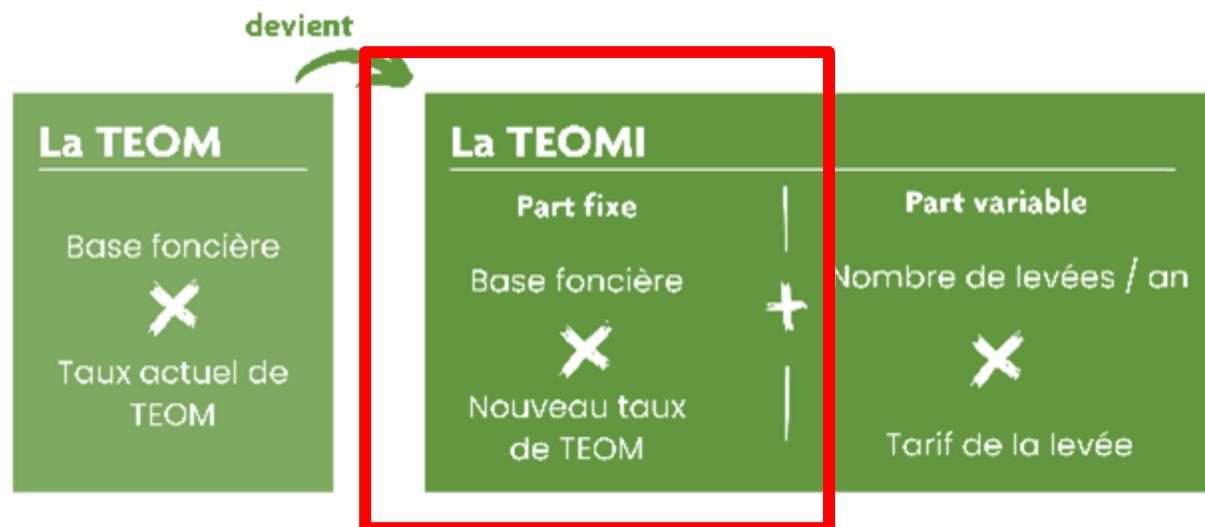


A partir du 1^{er} janvier 2025

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **Incitative** (TEOMI)

- 1) Part fixe indexée sur la base foncière
- 2) Part variable calculée selon la production réelle d'ordures ménagères par an

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

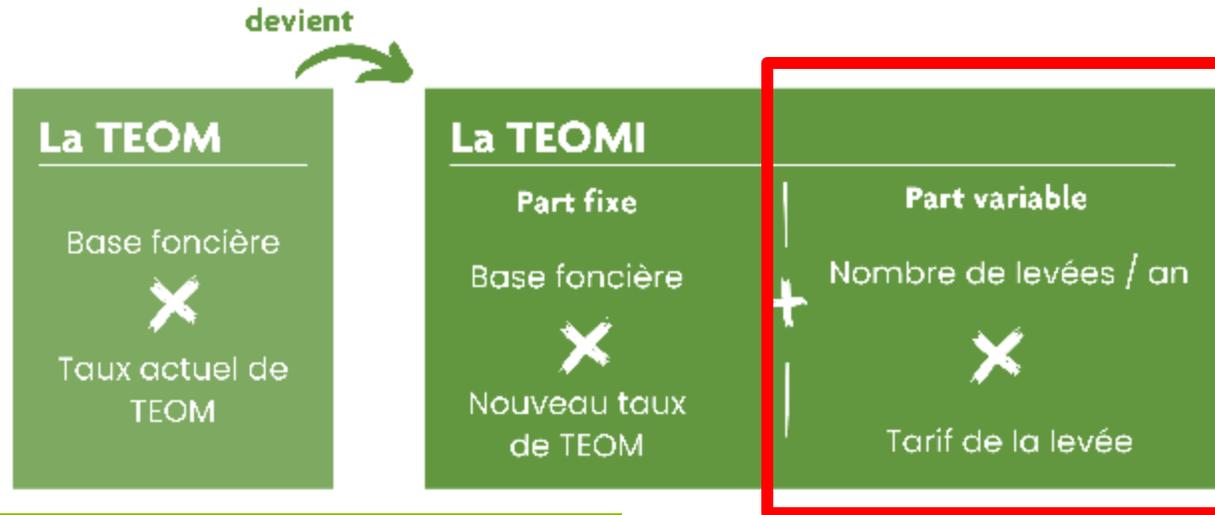


➤ Sert à financer le fonctionnement normal du service (personnel, carburant, collecte...)

Mais aussi :

- ✓ 2 déchetteries à Tournus et Péronne
- ✓ Traitement des refus de tri du bac jaune, gestion des déchets abandonnés
- ✓ Actions de prévention et de communication sur le tri des déchets (établissements scolaires, professionnels...)
- ✓ Amortissement et maintenance des équipements...

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)



➤ **Coût de traitement des ordures ménagères**

Nombre de levées des poubelles grises



Nombre de dépôts dans les points d'apport



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Taxe foncière 2024

COMMENT LIRE VOTRE AVIS D'IMPOSITION ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)



Taux de TEOM appliqué par votre commune dès 2024

Taxes foncières		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	X,XX %		X,XX %	X,XX %	X,XX %	X,XX %		
	Taux 2024	X,XX %		X,XX %	X,XX %	X,XX %	X,XX %		
	Adresse	XX RUE DE XXXXXX							
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation Issée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation Issée								
Cotisation 2023		XXX		XXX	XX	XXX	X		
Cotisation 2024		XXX		XXX	XX	XXX	X		
Variation		+ Y YY %		+ Y YY %	+ X,XX %	+ Y YY %	+ X,XX %		

Montant à payer pour la TEOM 2024

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Ordures ménagères 2024

Pas de comptabilisation de la
consommation

La TEOM

Base foncière



Taux actuel de
TEOM



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

Payée en

2025

Ordures ménagères 2025

Comptabilisation des levées
de bac gris / ouverture de
tambour

La TEOMI

Part fixe

Base foncière



Nouveau taux
de TEOM

Part variable

Nombre de levées / an



Tarif de la levée



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

Payée en

2026

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Exemple pour un foyer de 2 personnes et possédant un bac d'ordures ménagères de 120L :

Exemple d'un montant de TEOM sur la taxe foncière 2024 : **250 €**

1. Part fixe = 90% de 250 € soit 225 €
2. Part variable = 3 € / levée



	Scénario 1 6 levées / an	Scénario 2 8 levées / an	Scénario 3 12 levées / an	Scénario 4 26 levées / an
Part variable	18 €	24 €	36 €	78 €
TEOMI	243 €	249 €	261 €	303 €
ECART TEOM	-7 €	-1 €	+11 €	+53 €

N'hésitez pas à demander une taille de bac qui correspond à vos habitudes de tri!

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)



Je sors mon bac quand il est plein



Je ne dépose pas mes sacs d'ordures dans mon bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de la collecte

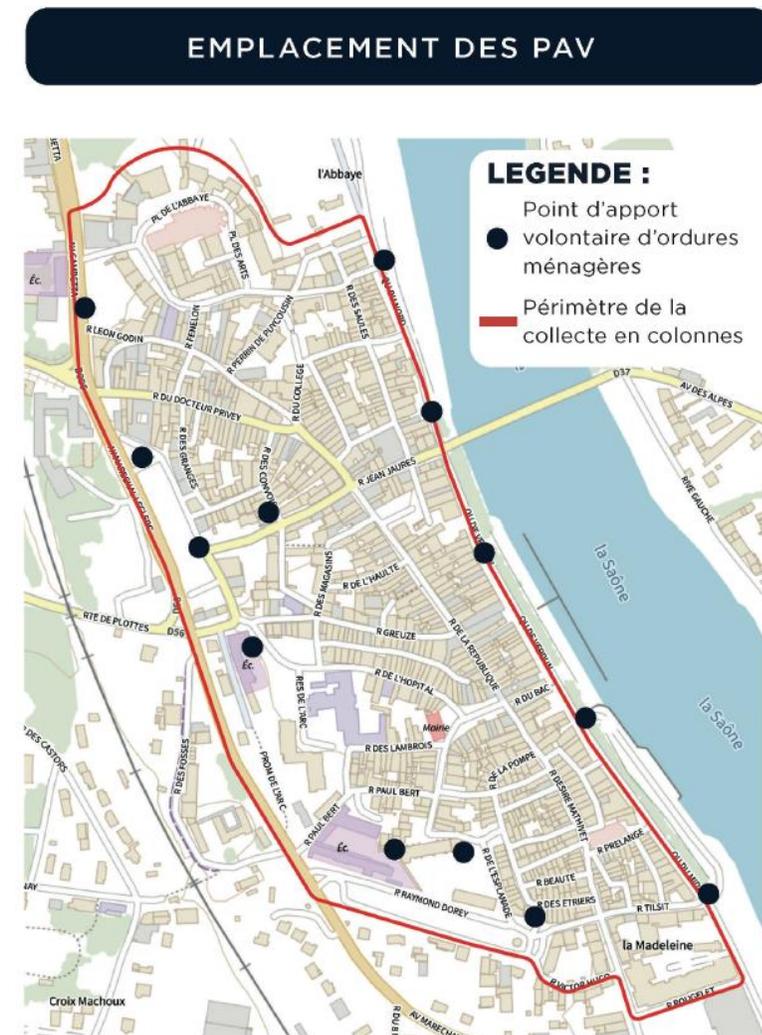


Je ne dépose pas mes sacs en dehors de mon bac gris

Nouvelle organisation au centre-ville de Tournus

Depuis le 3 juin 2024, les ordures ménagères doivent être déposées dans les points d'apports volontaire avec contrôle d'accès

- Chaque habitant à un point à moins de 200 mètres de chez lui
- Un **badge** a été distribué à tous les habitants/commerçants sur ce secteur



Nouvelle organisation au centre-ville de Tournus

- Les sacs ne doivent **pas dépasser 50 litres**
- **Chaque ouverture de tambour avec le badge sera facturée** → plus je trie, plus mon sac rétrécit et plus je maîtrise ma facture
- **Pas de sacs déposés au pied des colonnes! Amende pouvant aller jusqu'à 1500 €!**



Nouvelle organisation au centre-ville de Tournus

Exemple pour un foyer de 2 personnes habitant au centre-ville de Tournus :

Exemple d'un montant de TEOM sur la taxe foncière 2024 : 250 €

1. Part fixe = 90% de 250 € soit 225 €
2. Part variable = 1,50 €/ouverture de trappe (sac de 50L maximum)



	Scénario 1 12 sacs / an	Scénario 2 16 sacs / an	Scénario 3 24 sacs / an	Scénario 4 52 sacs / an
Part variable	18 €	24 €	36 €	78 €
TEOMI	243 €	249 €	261 €	303 €
ECART TEOM	-7 €	-1 €	11 €	53 €

Nouvelle organisation au centre-ville de Tournus

Les autres déchets :

- Les **emballages et journaux/magazines** en mélange sont collectés **tous les jeudis matin** pour les particuliers (**toujours sortir vos sacs la veille au soir après 19 h**) ;
- Le **verre** est à déposer dans les points d'apport volontaire ;
- Les **cartons et autres déchets (encombrants, meubles, électroménagers, gravats...)** doivent être apportés en déchetterie ;
- Les **textiles** doivent être déposés en sac fermé dans les bornes le Relais qui se trouvent vers l'aire des camping-cars ou en déchetterie ;



Nouvelle organisation au centre-ville de Tournus

Les autres déchets :

Déchets compostables : vous pouvez déposer dans les **biobornes** tous vos déchets alimentaires :

- En vrac ou en sac kraft ;
- Viande et poisson acceptés ;
- Strictement réservé aux particuliers.



Comment réduire mes déchets pour limiter mes coûts ?

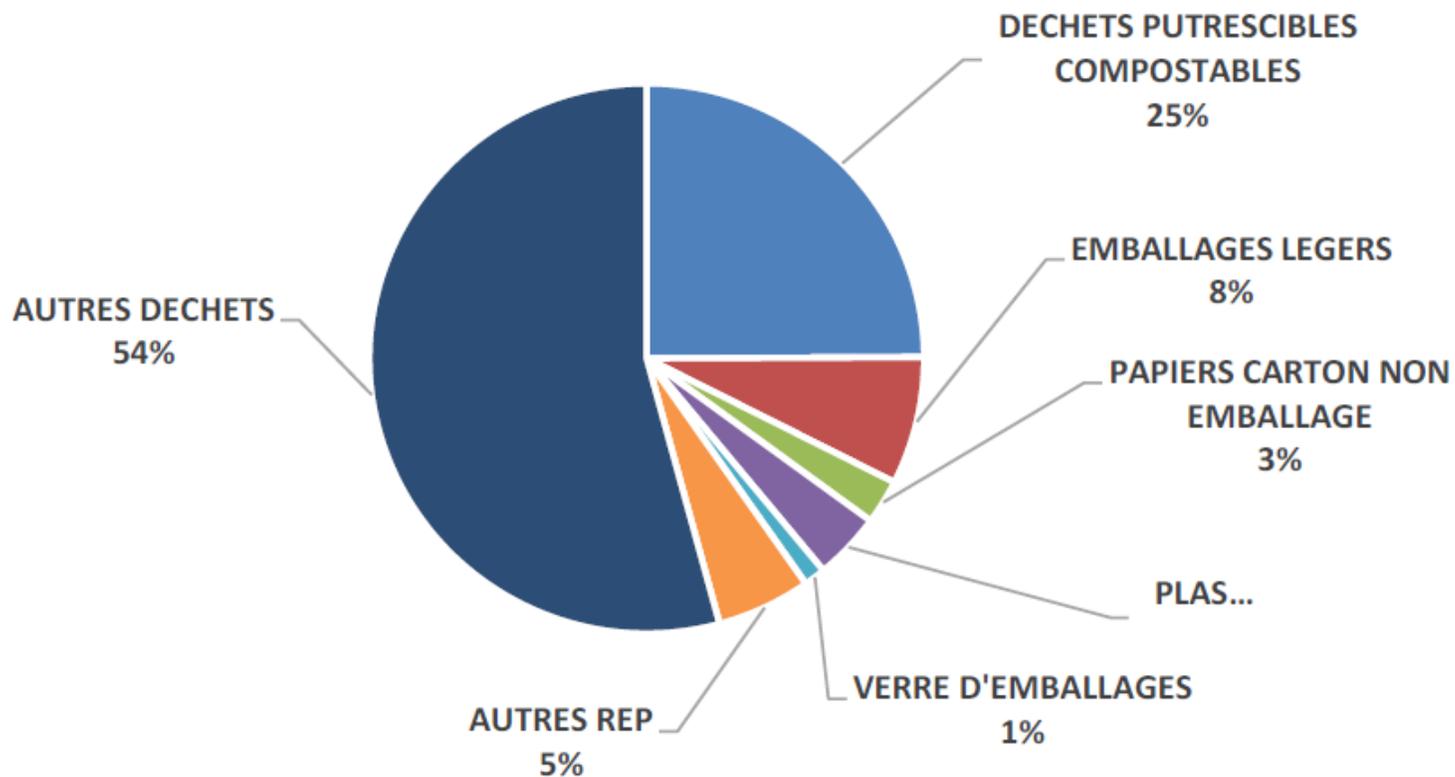


Depuis le début de l'année 2024 :
-33% d'ordures ménagères
+ 40% d'emballages et de journaux triés.



Et nous pouvons encore progresser:
En 2024, 46% des éléments dans la poubelle noire
peuvent encore être triés et valorisés

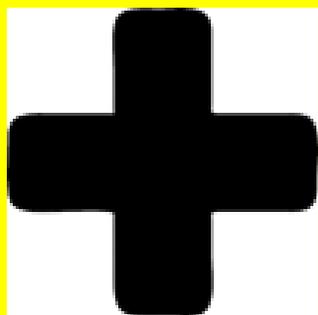
Composition des déchets valorisables et non valorisables



Je tri mes emballages

Tous les emballages
Ménagers

JAUUNE !



A partir du 1^{er} janvier 2024

**Tous les emballages
et journaux réunis dans le
bac ou sac**

JAUUNE !



Je respecte les consignes de tri et les imbriques pas

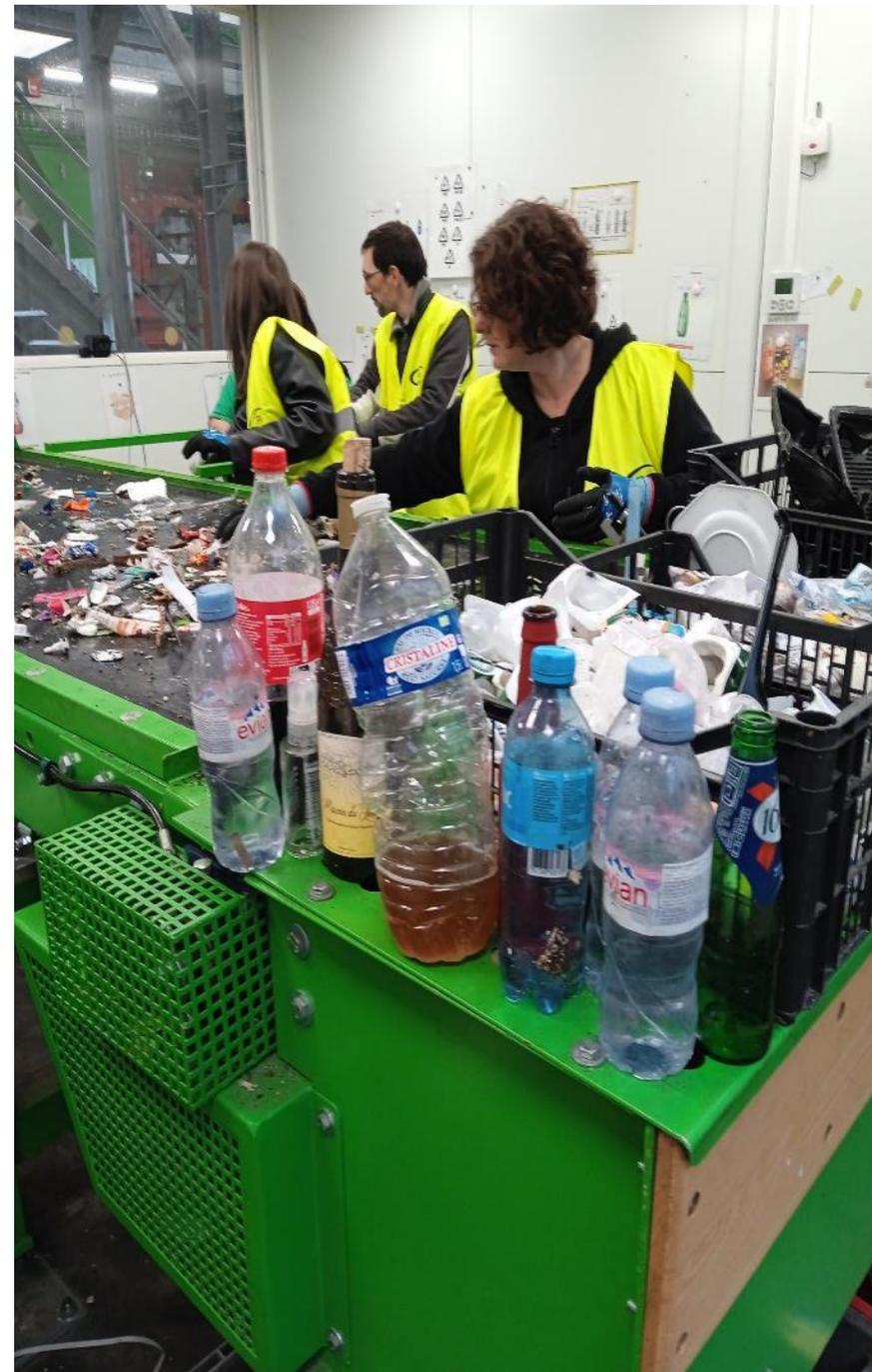


Attention aux erreurs de tri qui coûtent cher

Caractérisation en 2023:

Sur 80 kg d'emballages triés, 60 kg étaient des ordures ménagères

Tous bacs d'emballages contenant des sacs OM ou autres objets ne seront pas collectés et devront être retriés



Je tri le verre en point d'apport volontaire



**BOUTEILLES, POTS
ET BOCAUX EN VERRE**



Compostage individuel

- ✓ Emplacement à l'extérieur, si possible à l'ombre (cour, jardin...)
- ✓ Sans viande ni poisson qui peuvent cependant se composter
- ✓ Éviter la tonte et les feuilles qui se compostent séparément
- ✓ La CCMT vous propose des modèles à 30€ avec bioseau et grille anti-rats



Compostage partagé pour les résidences, centre-bourg et habitats collectifs

Prérequis : Besoin de deux référents par site pour son bon fonctionnement

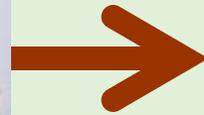
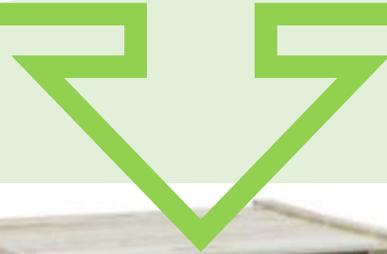
Sur demande de la copropriété auprès de la CCMT qui participe à hauteur de 50 % de l'achat de l'équipement et la formation des référents de site



Les déchets compostables

- **Généralisation du tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024,**
Pour tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, renforcement des actions de gestion de proximité en particulier du compostage de proximité (individuel et/ou partagé)
- Les **déchets verts** doivent être prioritairement **gérés sur place** (promotion du compostage, broyage, paillage, mulching, choix d'espèces à croissance lente, etc.)
- Résidus de tonte de pelouse interdite en déchetterie depuis juin 2023

Le compostage individuel



Les déchets compostables

Epluchures



*Mais aussi les agrumes,
fruits et légumes abîmés
en morceaux*

Café et thé



*Avec les filtres et
sachets*

Restes de repas



*Avec pain et croutes de
fromages
(sauf viande et poisson)*

Fleurs fanées



En petites quantités

Essuie-tout, serviettes, mouchoirs



Eviter les imprimés

Coquilles cassées



Coquilles d'œufs, noix,

...

Les déchets interdits en compostage partagé

Les déchets verts



Penser à les utiliser en paillage dans le potager, au pied des fleurs ou arbustes.

Gazon, tailles de haie, mauvaises herbes, aiguilles ...

Cendres de bois



Provoque une asphyxie du compost

Viandes et Poissons



Peuvent attirer des insectes et provoquer de mauvaises odeurs

Bouchons en lièges



Difficilement décomposables, certains contiennent aussi du plastique

Poussières sacs aspirateurs



Contiennent des matières synthétiques issues des tapis, moquettes ...

Litières pour chats



Combien de temps faut-il pour faire du compost ?

- On obtient un compost mûr en **quelques mois**
La durée de maturation dépend des soins apportés (mélange, arrosage,...) et de la température extérieure, elle peut varier de 3 à 12 mois
- Avant d'utiliser le compost, on peut le **tamiser** pour le rendre plus fin et lui donner un meilleur aspect
- Les **déchets mal décomposés** peuvent être remis dans le composteur après tamisage

Caractérisations de nos ordures ménagères en 2024



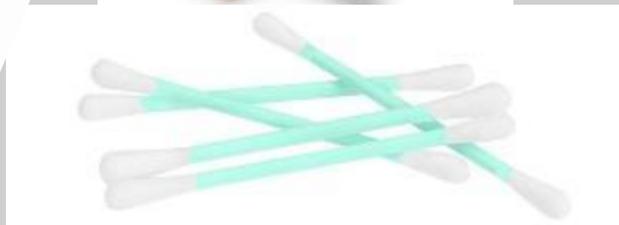
Mais que reste-t-il dans le bac gris?



VAISSELLE CASSÉE



DÉCHETS D'HYGIÈNE



**DÉCHETS D'ENTRETIEN
MENAGER**



Comment réduire nos déchets encore plus ?

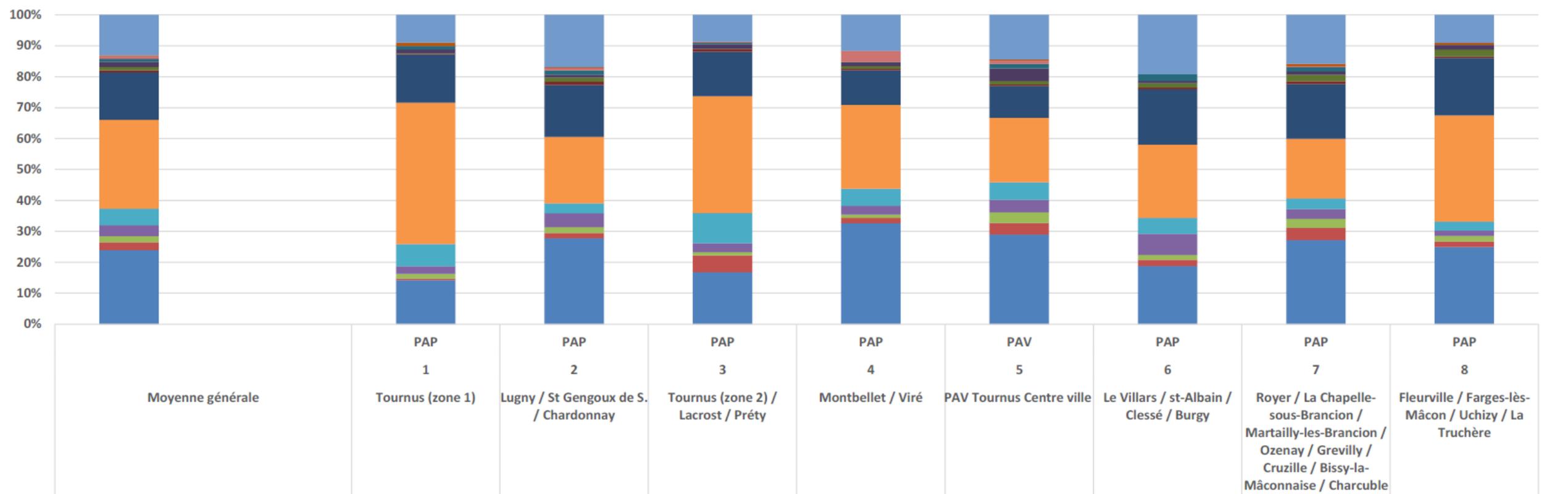
- Préférer les sacs réutilisables
- Préférer les **achats en vrac**, sans emballages
- Coller un autocollant « **stop pub** » sur sa boîte aux lettres
- **Réutiliser** ce qui peut l'être: ce qui ne vous sert plus peut servir à quelqu'un d'autre
- **Réparer**, quand c'est possible
- Faire sa liste de courses
- Faire son jus d'orange, ses yaourts, ses confitures, ses conserves
- Utiliser des couches lavables pour les enfants
- Boire l'**eau du robinet**
- Utiliser des ampoules à économie d'énergie
- Utiliser des piles rechargeables
- Faire son compost
- ...



Temps d'échange



Merci de votre attention



■ Putrescibles
 ■ Papiers
 ■ Cartons
 ■ Composites
 ■ Textiles
 ■ Textiles sanitaires
 ■ Plastiques
 ■ Bois
 ■ Verre
 ■ Métaux
 ■ Autres matières organiques
 ■ Autres matières minérales
 ■ Déchets dangereux ou spécifiques
 ■ Fines < à 8 mm

